



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

PLF2022, crédits aux conseils départementaux pour l'entretien des routes

Question écrite n° 40976

Texte de la question

Mme Muriel Roques-Etienne interroge Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur les perspectives permises par le projet de loi de finances pour 2022 quant au soutien aux collectivités territoriales. Plus précisément, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend maintenir son attention particulière aux conseils départementaux afin que ceux-ci puissent continuer à investir à un haut niveau dans les infrastructures routières relevant de leur compétence. En plus d'être important pour l'activité et l'emploi des entreprises soutenus par les marchés publics ouverts par les collectivités territoriales, le maintien d'un financement satisfaisant par l'État *via* les départements des routes départementales est essentiel pour la sécurité routière, notamment sur le réseau secondaire qui, par endroit, peut être considéré comme de moindre qualité par les usagers de la route. Elle lui demande des précisions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Roques-Etienne](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40976

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : [Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 septembre 2021](#), page 6788

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)